

Elections des représentants de parents d'élèves



La PEEP Mignet fait partie du RESEAU DE L'ASSOCIATION PEEP AIX

Chaque parent vote !
PEEP Collège Mignet 2023

**FAVORISER UNE SCOLARITÉ RÉUSSIE POUR TOUS
LES ÉLÈVES DU COLLÈGE MIGNET**

La PEEP vous informe et vous écoute

- La PEEP Mignet vous **informe** par e-mail sur les conseils de classe, les différentes commissions et reste à votre écoute.
- Les délégués PEEP de vos classes sont **vos relais** tout au long de l'année.
- La PEEP Mignet rencontre **régulièrement l'équipe du collège pour échanger sur les besoins et remarques dont vous nous faites part** (scolarité, accompagnement pour l'orientation...).

La PEEP vous représente et agit

- **aux conseils d'administration** (rénovation de l'établissement, dotations horaires, vote du budget, projets éducatifs...)
- **aux conseils de classes**
- dans les diverses **commissions** et dans les **conseils de discipline**

*Un service de soutien scolaire à distance, PROF EXPRESS
inclus pour toute la famille*

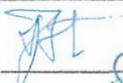
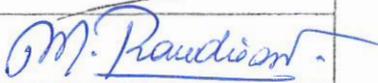
L'équipe PEEP MIGNET : Adriana STIMPFLING, Matthieu MARTIN, Sandrine HENRY, Soamalala RANDRIANANTOANINA, Virginie MATHIEU - BRIAND, Chantal CLERGUÉ SEDFAWI, Olivia DEPETRIS & Adeline BRAUD.

Election des représentants des parents
 d'élèves au conseil d'administration
 Année Scolaire 2023/2024

DECLARATION DE CANDIDATURES
 DENOMINATION DE LA LISTE (1)

PEEP 2023

Les soussignés certifient sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidat et les remplir toutes

Ordre	Nom	Prénom	Classe (2)	Emargement
1	STIMPFLING	ADRIANA	5ème3	
2	MARTIN	MATTHIEU	6ème5	
3	HENRY	SANDRINE	5ème6	S Henry
4	RANDRIANANTOANINA	SOAMALALA	5ème2	
5	MATHIEU - BRIAND	VIRGINIE	5ème7	
6	CLERGUÉ SEDFAWI	CHANTAL	5ème6	
7	DEPETRIS	OLIVIA	4ème5	
8	BRAUD	ADELINE	3ème1	
9				
10				
11				
12				
13				
14				

Document à conserver

- (1) S'agissant des listes présentées par des parents n'appartenant pas à une association, il y a lieu de faire figurer soit la mention « Candidats n'appartenant pas à une association », soit le nom du premier candidat de la liste.
- (2) Classe(s) fréquentée(s) par l'(les) enfant(s) du candidat, scolarisé(s) dans l'établissement.